



La Poste :

Oui à un service public postal modernisé et rénové

Non à la privatisation



Le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social.

Il assure l'accès à tous au service bancaire, la présence postale sur tout le territoire, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

Ce service public est mis à mal depuis des années : suppressions de bureaux de poste, tournées de facteur non assurées ... Plus de 6.100 bureaux de poste sur 17.000, et plus de 50.000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Le département des Hauts de Seine n'est pas épargné.

Ceci se traduit par un accroissement des tournées de facteurs non assurées, des horaires de levées avancés, des files d'attente qui s'allongent.

Aujourd'hui, le gouvernement veut franchir une nouvelle étape en transformant le service public en société anonyme.

En réalité, **il s'agit d'une privatisation !**

Et il veut aller vite : débat à l'assemblée nationale en automne, passage au Sénat, avec l'objectif de transformer la Poste en société anonyme le 1^{er} janvier 2010.

Partout en Europe, les privatisations ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois (voir au verso). Elles ont par contre rapporté d'énormes profits aux actionnaires qui se sont enrichis sur le dos des citoyens.

Les services de La Poste dans les Hauts de Seine sont dégradés :

Les différents projets de La Poste suppriment des emplois, dégradent les conditions de travail du personnel, remettent en cause l'accueil des usagers et le service rendu.

L'emploi au guichet

2004 : **1650** emplois

2009 : environ **1200**

L'emploi au courrier

2004 : **4250**

2009 : environ **3800**

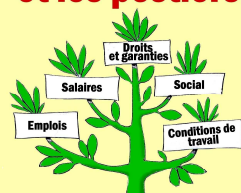
2009/2010

➤ 2 centres de tri qui ferment soit - 800 emplois. Une partie du courrier du 92, une partie du 93 et du 95 sera regroupée à terme sur une plate forme courrier à Villeneuve la garenne (environ 600 emplois),

➤ Pour la distribution des colis, Coliposte IDF manipule les résultats en terme de qualité et surtout, développe la sous-traitance (jusqu'à 70% de l'activité).

C'est d'emplois stables et en nombre dont à besoin La Poste pour assurer un service public postal de qualité

il y a de l'avenir pour le service public postal et les postiers.



PRIVATISATION

CONSTRUISONS-LE ENSEMBLE !



Le service public postal ne doit pas être privatisé, mais doit être **MAINTENU, MODERNISE et RENOVE** afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

Exigeons un référendum national

Participons massivement à la consultation citoyenne organisée le 3 octobre

(à l'initiative du Comité National contre la privatisation de la Poste regroupés 50 organisations – syndicats, partis politiques et associations)

La Poste resterait-elle 100 % publique ?

La direction de La Poste affirment que le projet de loi sur le changement de statut ne serait pas une privatisation car l'Etat y resterait majoritaire avec des capitaux 100 % public.

Lors du changement de statut de France Télécom, les mêmes arguments ont été utilisés pour convaincre les usagers et le personnel que l'ouverture de capital n'était pas une privatisation.

En 1996, l'opérateur public est transformé en société anonyme, en vue d'une ouverture de capital réalisée en 1997. A l'époque, les gouvernements successifs disaient aussi que la loi était simplement un changement de statut, mais en aucun cas une privatisation.

L'Etat devait rester majoritaire. Huit ans après, l'Etat ne détient

plus que 27 % du capital de France Télécom qui est devenu un modèle désastreux de la gestion privée.

D'autres entreprises ont été victimes de cette propagande, comme GDF dont l'Etat possède aujourd'hui moins de 30 % mais pour laquelle SARKOZY s'était engagé à ce que la participation de l'Etat ne descende pas en dessous de 70 % !

Et ailleurs ?

En Europe, dans les pays où les services postaux sont déjà ouverts à la concurrence, le service public s'est profondément dégradé, quand il ne s'est pas effondré en terme de réseau, d'emplois, de qualité de service ou de démocratie dans la gestion.

Ainsi, ce sont plus de 300.000 emplois qui ont été détruits en quinze ans tous opérateurs confondus : 150.000 en Allemagne de 1990 à 2002, 9.000 en Norvège entre 2001 et 2005 ...

En terme de réseau, le constat est fait d'une baisse de 2 % en moyenne du nombre de points de contacts entre 2000 et 2004 accompagnée globalement d'une hausse des prix pour une baisse de qualité.

Et gouvernement et direction de l'entreprise voudraient nous faire croire qu'en France, la privatisation de La Poste n'aurait pas ces conséquences !!!

Besoin de financement ?

La Poste dit avoir besoin de financement pour « moderniser » l'entreprise.

Or, aujourd'hui, La Poste a à sa charge **260 millions d'€** au titre de l'aménagement du territoire, **450 millions** pour la Presse, **280 millions** pour assurer l'accès bancaire à tous, **140 millions de dividendes prélevés par l'état** (année 2008).

Si l'état payait sa dette à La Poste, il y aurait largement de quoi investir pour une Poste modernisée et rénovée sans changer son statut.



La Poste : Non à la privatisation



Oui à un service public postal modernisé et rénové

Oui au renforcement des missions de service public postal à partir des besoins de la population,

Oui à une gestion démocratique de services publics associant usagers, syndicats et état,

Oui à la consolidation de son unité, la complémentarité et le développement de ses activités en lien avec l'emploi et la reconnaissance du personnel,

Oui à la contribution de La Poste au sein d'un pôle financier public à l'essor économique et social sur tout le territoire, à la lutte contre la fracture sociale, à la sécurisation de l'épargne populaire et à l'accès aux nouvelles technologies à des tarifs abordables,

Oui au développement des coopérations avec toutes les Postes et opérateurs étrangers.

Nous exigeons un referendum sur cette question

Nom et prénom	Adresse	Signature

Renvoyer au local CGT – DDFiP 92 - CAD NANTERRE

Je souhaite me syndiquer à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Entreprise :

Tél. fixe : Tél. Portable : Adresse e.Mail :

Bulletin à renvoyer au local CGT – DDFiP 92 - CAD NANTERRE ou remettre à un militant CGT

La Cgt, une force à nos côtés.....